



# Conseil Municipal

## PROCÈS-VERBAL

### Du 18 avril 2024

Le dix-huit avril deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

**Convocation** : 10 avril 2024

**Nombre de membres** :      en exercice      : 18  
   Présents            : 10  
   Votants            : 14

**Présents** : Pascal EVIN, Roger CAILLER, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Franck BOUCHEREAU, Marie-Annick HERBRETEAU, Clothilde JOLIVET, Bernard SOURISSEAU, Bérengère LAMBERT

**Excusés** : Michel AMOSSÉ, Michael BAUDRY, Vincent DUGUÉ, Cindy PASQUEREAU, Cédric CARETTE, Valérie CLÉRO, Cécilia FONTENEAU, Armelle DURAND,

**Pouvoir** : Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.  
                 Mme DURAND A. a donné pouvoir à Mme PETITEAU M-E  
                 M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.  
                 Mme FONTENEAU C. a donné pouvoir à Mme BARON A.

Clothilde JOLIVET est désignée secrétaire de séance.  
Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Le conseil Municipal valide le compte rendu du 28 mars 2024, il est donc approuvé.

#### **1 DECLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION**

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 29 mars 2024:

E 609 17 rue de Bretagne 203m<sup>2</sup>  
E 610 17 rue de Bretagne 147m<sup>2</sup>  
E 611 17 rue de Bretagne 208m<sup>2</sup>

Appartenant aux conjoints MORINIÈRE (demandé par Maître BREVET – LE PALLET)  
Parcelles situées en zone Ua

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ce bien.  
Le Maire est chargé de transmettre cette déclaration.

## 2 DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1

Considérant une erreur d'enregistrement comptable pour l'emprunt de l'année dernière.

Il convient de procéder aux écritures ci-après :

### INVESTISSEMENT

Dépense :

- 1641 Emprunt 530 000€

Recette :

- 1641 Emprunt 530 000€

Après discussion, les élus, à l'unanimité :

- **EMETTENT un avis favorable** à cette décision modificative budgétaire et autorisent le Maire à procéder aux écritures correspondantes.

## 3 AFFAIRE FONCIERE : EXCÉDENT DE TERRAIN COMMUNAL – CHEMIN DE LA GUIGNERAIE

M Le Maire informe les élus sur la demande d'acquisition de terrain communal Chemin de la Guigneraie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Décide :**

- le principe de vendre aux propriétaires de la parcelle E 2335 un excédent communal correspondant à la parcelle E 2331 d'une superficie d'environ 16 m<sup>2</sup>

**Dit :**

- qu'une enquête de 15 jours aura lieu en Mairie, afin de recueillir l'avis de la population,
- que l'avis sera publié sur le panneau d'affichage de l'hôtel de Ville et par les moyens habituels de publication municipale.

**Décide :**

- de désigner un commissaire enquêteur

## 4 AFFAIRE FONCIERE : EXCÉDENT DE TERRAIN COMMUNAL – LE BORDAGE

M Le Maire informe les élus sur la demande d'acquisition de terrain communal au Bordage

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Décide :**

- le principe de vendre aux propriétaires de la parcelle B 400 un excédent communal d'une superficie d'environ 193 m<sup>2</sup>

**Dit :**

- qu'une enquête de 15 jours aura lieu en Mairie, afin de recueillir l'avis de la population,  
- que l'avis sera publié sur le panneau d'affichage de l'hôtel de Ville et par les moyens habituels de publication municipale.

**Décide :**

- de désigner un commissaire enquêteur

## **5 TARIF ET RÈGLEMENT DE LA SALLE SAINT FRANCOIS**

Mme DURAND A étant excusée, le dossier est reporté à une date ultérieure.

## **6 RÉSULTAT DE CONSULTATION CHANGEMENT DE CHAUDIÈRE GAZ RESTAURANT SCOLAIRE**

La commission bâtiment a décidé de lancer une consultation pour le changement de la chaudière gaz pour le restaurant scolaire.

La chaudière aura une puissance de 50kw contre 30 actuellement. Celle-ci aura une capacité suffisante pour chauffer la totalité de la cantine au cas où

Nous avons reçu deux offres, l'une de l'entreprise Patrice Mercier pour 19 488.84€ et l'autre de l'entreprise Hervé DURAND pour 16 458.80€.

Sur proposition de M CAILLER R., et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le devis de l'entreprise Hervé DURAND  
- Autorise M le Maire à signer le devis

## **7 RÉSULTAT DE CONSULTATION POUR L'INSTALLATION D'UN SKATE PARK**

La commission voirie a décidé de lancer une consultation pour aménager la plateforme du skate park.

Nous avons reçu trois offres :

<b>Entreprise</b>	<b>Nombre de modules</b>	<b>Prix</b>
Camma Sport	5	43 364 €
Newbee	4	21 240 €
Entreprise Merlot	5	27 900 €

Les structures entre Newbee et l'entreprise Merlot ne sont pas équivalentes. Celles de Newbee sont en bois avec une surface de roulement en aluminium. Ce matériel est brûlant l'été et bruyant. Pour l'entreprise Merlot, La rampe est en composite haute densité ce qui limite le bruit et les brûlures.

Sur proposition de M SOURISSEAU et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :  
- Approuve le devis de l'entreprise Merlot  
- Autorise M le Maire à signer le devis

La pose sera réalisée avant la fin de l'été.

## **8 DIVERS**

### ELECTION : TOUR DE GARDE

Les élus se sont positionnés pour le tour de garde des élections européennes.

### DON M ROUSSELIÈRE

Le sujet est reporté au prochain conseil.

### CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commune de La Regrippière accueille celle de Mouzillon et Vallet à 11h pour la cérémonie. Les enfants du CME sont invités à déposer une fleur sur le monument aux morts et l'un d'eux montera les couleurs.

Le vin d'honneur aura lieu à la salle du Prieuré.

### INAUGURATION ESPACE ALAIN CLOUET

M le Maire rappelle que la dénomination de la salle polyvalente et de sport a lieu samedi 20 avril à 12h. Certaines personnes ont reçu une invitation personnelle et l'information a été diffusée sur intramuros et la newsletter.

### MODULAIRES ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Deux modulaires serviront d'abris pour le terrain de foot. M le Maire propose de céder les modulaires restants. Une annonce va être diffusée en conséquence. Les modalités de cession seront vues au prochain conseil municipal en fonction des candidats.

### IDÉE CADEAUX

L'office du Vignoble de Nantes possède des livres sur les randonnées à réaliser dans le vignoble. Il propose d'en vendre à la commune. Ces livres pourraient être offerts lors des PACS, mariages ou aux nouveaux arrivants. Les élus vont réfléchir à cette proposition puisque ces randonnées sont téléchargeables également sur leur site internet.

### VIGNOBLE A VÉLO

Madame Audrey BARON a évoqué la réunion qui a eu lieu le 4 avril avec les associations partenaires de cet événement. Le parcours de 19kms a été présenté et validé. Plusieurs commissions se sont créées pour la restauration, les animations etc. Actuellement, un recensement des bénévoles est en cours.

Les élus sont inscrits automatiquement pour être acteur durant cette journée.

## NOM PÉRISCOLAIRE

Le conseil municipal souhaite relancer le choix des noms pour la périscolaire. Une sélection sera réalisée lors du prochain conseil.

## CONSTRUCTION DE LA PÉRISCOLAIRE

M Cailler fait un point sur les travaux. La plateforme d'entrée située sous le préau va être coulée semaine 18. A partir de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai, le préau d'entrée sera monté. Les plafonds seront finis pour fin juin.

## VOIRIE

La commission s'est réunie mardi 16 avril pour planifier les différents travaux qui seront réalisés cette année : virage de la Gandonnière, Pont de la Chauvinière, route de la Fleurancellerie, etc.

Une pelouse a été semée pour remplacer certains parterres situés le long de la rue du Vignoble.

## CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

La première réunion du nouveau conseil municipal d'enfant a eu lieu le 10 avril en présence de l'équipe sortante. Au programme, discours de bienvenue pour les arrivants et remerciement pour les autres, puis séances photos pour tous avant quelques échanges autour d'un goûter lors de la prochaine réunion du 22 mai, il est prévu de discuter des projets à venir.